

PAREX 2015-2017
LES CLÉS DE LA RÉUSSITE
À L'INTERNATIONAL



PAREX 2015-2017 LES CLÉS DE LA RÉUSSITE À L'INTERNATIONAL

BOURGOGNE
ÉCO
2020



ÉDITO



POUR UNE BOURGOGNE CONQUÉRANTE À L'EXPORT !

Dès 2005, avec le Schéma de développement économique et aujourd'hui dans le cadre de la Stratégie de développement économique et d'innovation, j'ai fait de l'internationalisation des entreprises un levier majeur de compétitivité de l'économie bourguignonne. Au fil des années, la politique régionale de l'export s'est structurée pour aboutir en 2010 au premier plan d'action régional à l'export : le PAREX (2010-2014). La Bourgogne était alors la première région à se doter d'une stratégie régionale à l'export.

Le PAREX I a permis une meilleure lisibilité du dispositif public aux chefs d'entreprise désireux de se développer à l'international : un réseau unifié d'acteurs avec un contact de proximité pour accompagner au quotidien son projet, des outils financiers complémentaires et adaptés au stade de son développement, et une palette d'actions collectives pour se lancer dans cette démarche ambitieuse qu'est l'export.

Nous pouvons nous réjouir collectivement des résultats de ce premier plan :

- un tiers d'exportateurs en plus (3 500 en 2013 contre 2 800 en 2010),
- plus d'une centaine d'emplois pérennes et dédiés à l'export créés entre 2010 et 2013 dont un tiers pour de jeunes diplômés,
- de bons retours sur investissement pour le territoire : pour un euro engagé, 7 euros en retour des actions collectives et 4 euros pour le développement individuel des entreprises.

J'ai souhaité qu'un PAREX II soit mis en place sous la responsabilité de la Vice-Présidente en charge du sport, du développement à l'international et de la lutte contre les discriminations, Safia Otokoré, dans la continuité du premier plan d'actions partenarial.

Ce PAREX II est structuré autour d'un ambitieux programme de sensibilisation à l'export, de l'amorçage de démarches d'internationalisation grâce à des actions collectives et à un suivi personnalisé du chef d'entreprise dans la durée.

Les nouveautés ? Le renforcement du suivi commercial sur les marchés avec une offre de service nouvelle, l'amplification de l'ouverture aux marchés en devenir et à fort potentiel, et l'intégration de l'innovation au cœur des actions proposées.

En résumé, ce plan a pour ambition de mettre à votre service un cadre favorable et adapté pour vous permettre d'être conquérant à l'export ! C'est le mandat que j'ai confié à Safia Otokoré et je compte sur vous pour ouvrir les portes du grand large.

François Patriat
Président du conseil régional de Bourgogne
Sénateur de la Côte-d'Or

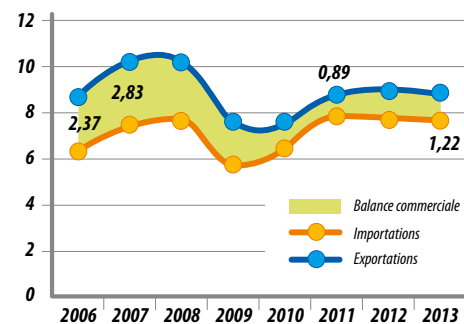
LA BOURGOGNE FACE AU DÉFI INTERNATIONAL

SOURCE : DOUANES (AVEC NOS REMERCIEMENTS))

LA BOURGOGNE : TOUJOURS EN EXCÉDENT

Aujourd'hui et depuis 2012, les exportations bourguignonnes atteignent 8,9 milliards d'euros en moyenne, soit 21,17% de son produit intérieur brut. Ces chiffres permettent à la Bourgogne de disposer d'une balance commerciale excédentaire, dont le montant est de 1,2 milliard, soit 2,87% de son PIB (alors qu'au niveau national, la balance commerciale déficitaire représente -2,98% du PIB de la France).

ÉVOLUTION DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS EN BOURGOGNE ENTRE 2006 ET 2013 (EN MILLIARDS D'EUROS)

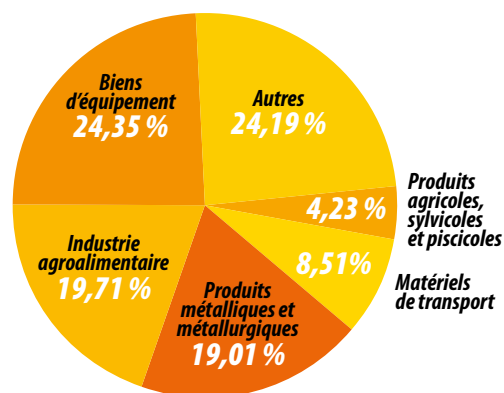


UNE RÉGION TOURNÉE VERS L'INDUSTRIE ET L'AGROALIMENTAIRE

Contrairement aux idées reçues, la Bourgogne n'exporte pas uniquement du vin ! En effet, elle est concentrée autour de 3 secteurs principaux : les biens d'équipement (qui représentent 2,16 milliards d'euros d'exportation), les industries agroalimentaires (1,74 milliard), et les produits métalliques et métallurgiques (1,68 milliard). Les biens d'équipement (à savoir les équipements mécaniques, électriques, électroniques, et informatiques) ont connu une forte évolution depuis 2006, puisqu'ils représentent aujourd'hui 24,35% des exportations régionales, contre 16,41% il y a 7 ans, soit un gain de 8 points. Le secteur des produits des industries agroalimentaires, porté à plus de 60% par les boissons, profite également de l'image de qualité dont bénéficient à la fois la France et la Bourgogne. Entre 2006 et 2013, ses exportations ont augmenté de 26,83% (passant de 1,375 milliard à 1,744 milliard d'euros).

Le secteur des produits agricoles, sylvicoles et piscicoles (surtout porté par l'élevage et les céréales) a très bien su résister à la crise, et a vu la valeur de ses exportations augmenter de 78,89% (+ 165 millions d'euros) entre 2006 et 2013.

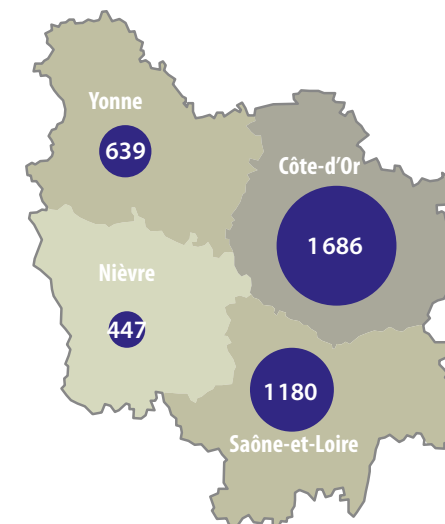
VALEUR DES EXPORTATIONS 2013 DE LA BOURGOGNE PAR SECTEUR



UN TISSU DE PME EXPORTATRICES DE PETITE TAILLE ET RÉPARTIES SUR L'AXE DIJON-MÂCON

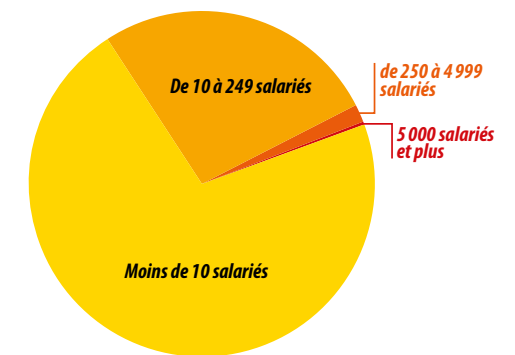
En Bourgogne, les PME exportatrices sont majoritairement situées en Côte-d'Or et en Saône-et-Loire. Ce côté Est de la région concentre près de 2 900 entreprises exportatrices (soit 72,5% des entreprises exportatrices de Bourgogne). Cette concentration reflète une caractéristique de la Bourgogne, celle de compter beaucoup de viticulteurs dans ses exportateurs réguliers qui se concentrent sur un axe Beaune-Mâcon. La partie Ouest de notre région représente en conséquence un vivier territorial à exploiter.

RÉPARTITION DU NOMBRE D'ENTREPRISES EXPORTATRICES PAR DÉPARTEMENT EN BOURGOGNE EN 2013

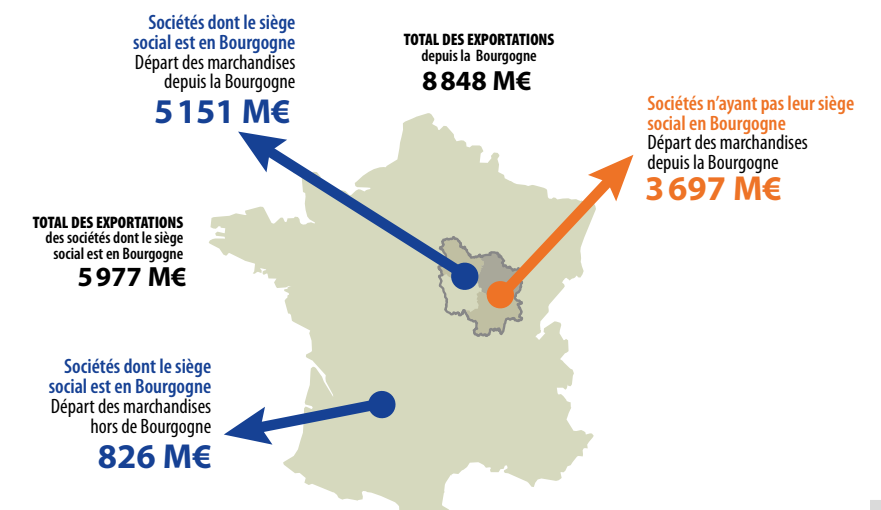


Le graphique ci-dessous indique une autre caractéristique bourguignonne, celle d'avoir un tissu d'entreprises exportatrices composé en majorité de TPE (très petites entreprises).

PROFIL EN TAILLE DES ENTREPRISES EXPORTATRICES DE BOURGOGNE EN 2013



En revanche, 58% du commerce extérieur bourguignon est réalisé par des entreprises ayant leur siège social en Bourgogne. Ce point est une force dans la mesure où les exportations dépendent majoritairement de centres de décision régionaux.

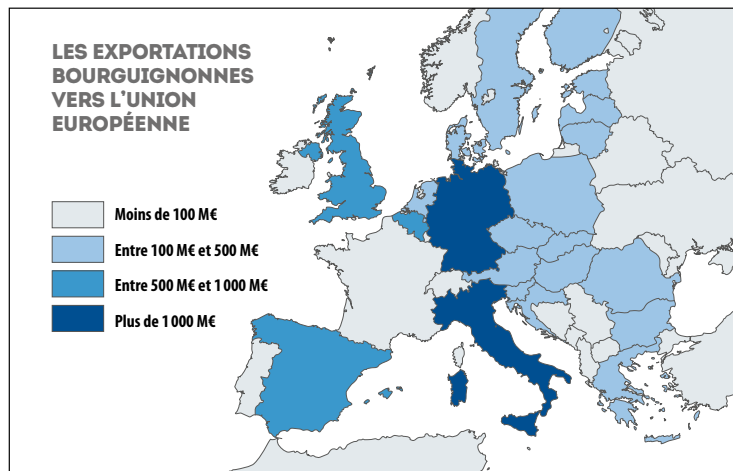


UNE BOURGOGNE TOUJOURS PLUS EUROPÉENNE

À l'heure actuelle, l'Union européenne est toujours la zone prioritaire en ce qui concerne les exportations bourguignonnes. Elle assoit chaque année un peu plus sa position de leader en augmentant ses importations de produits bourguignons (+ 564 millions d'euros entre 2006 et 2013), mais également en confortant sa part dans les exportations régionales en passant de 65,7% à 71,3% sur la même période.

En 2013, l'Italie a pris la tête du classement des clients de la Bourgogne avec 1,170 milliard d'euros d'exportations, et a détrôné l'Allemagne (2^e avec 1,088 milliard d'euros). Suivent ensuite d'autres pays voisins comme l'Espagne, le Royaume-Uni, et la Belgique, ainsi que des pays d'Europe de l'Est tels que la Pologne.

Depuis 2006, deux continents connaissent un essor économique : l'Asie et l'Afrique. Ce développement se ressent également dans les échanges bourguignons vers ces deux zones, puisqu'entre 2006 et 2013, la valeur des exportations de la Bourgogne a augmenté de 28,59% vers l'Asie, et de 16,39% vers l'Afrique.



L'ATOUT BOURGUIGNON : LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE, LEVIER DE DÉVELOPPEMENT

Cela fait maintenant près de 30 ans que le conseil régional de Bourgogne met en œuvre une politique de coopération décentralisée permettant de tisser des liens institutionnels, culturels et économiques avec différentes zones partout dans le monde (région du Cap-Occidental en Afrique du Sud, Rhénanie-Palatinat en Allemagne, Opole en Pologne, etc.). Depuis 2006, la Bourgogne et la région du Maule au Chili sont fortement liées. D'un point de vue économique, bien que la crise financière ait affecté nos échanges, la valeur des exportations des produits bourguignons à destination du Chili a quasiment doublé en 7 ans, en passant de 11,7 millions en 2006 à 21,7 millions d'euros en 2013 (+ 85,47%).

Même constat pour ce qui est de Singapour (dès 2005), puis de Hong Kong (à partir de 2012), où le conseil régional s'est doté d'une zone de coopération décentralisée. La Bourgogne enregistre ainsi une croissance de 34,4% vers Singapour entre 2006 et 2013, et de 50,4% vers Hong Kong depuis 2008. La présence de deux bureaux de représentation de la Bourgogne dans ces zones est notamment d'un grand soutien aux PME bourguignonnes désireuses de se développer à l'international.



FEUILLE DE ROUTE 2015-2017

OBJECTIFS :

- Susciter des vocations à l'export
- Développer le nombre de primo-exportateurs
- Conforter les exportateurs PME-PMI existants

STRATÉGIE RÉGIONALE :

- Former et informer sur l'export
- Détecter de nouvelles entreprises et de nouveaux marchés à potentiel
- Accompagner l'entreprise à chaque étape de son développement export grâce au réseau partenarial
- Créer des synergies entre filières et groupements innovants
- Capitaliser sur les zones de coopération décentralisée et l'image Bourgogne

LES MOYENS : 3 AXES - 11 MESURES

AXE N°1 : COMMUNICATION, FORMATION, INFORMATION

- Mesure 1 – Pré-détection d'entreprises ayant la capacité d'exporter
- Mesure 2 – Formation et information de l'entreprise
- Mesure 3 – Veille économique
- Mesure 4 – Sensibilisation d'étudiants aux métiers de l'international

AXE N°2 : COORDINATION D'ACTIONS COLLECTIVES

- Mesure 5 – Programmation régionale d'actions collectives
- Mesure 6 – Renforcement du suivi des actions collectives
- Mesure 7 – Renforcement de la synergie avec les zones de coopération décentralisée
- Mesure 8 – Implication des pôles et clusters pour développer innovation et compétitivité

AXE N°3 : APPUI INDIVIDUEL AUX ENTREPRISES

- Mesure 9 – Accompagnement export sur la durée
- Mesure 10 – Aides au recrutement
- Mesure 11 – « Innov'export » : un appui aux entreprises innovantes

ANIMATION :

- Pilotage par le conseil régional de Bourgogne
- Nouvelle version de la plateforme www.jentreprensenbourgogne.com

AXE N°1 : COMMUNICATION, FORMATION, INFORMATION

AXE N°1 : COMMUNICATION, FORMATION, INFORMATION

MESURE 1

PRÉ-DÉTECTION D'ENTREPRISES AYANT LA CAPACITÉ D'EXPORTER

OBJECTIF GÉNÉRAL

Faire connaître l'action régionale en matière d'export au plus grand nombre.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Accroître le nombre d'entreprises exportatrices en Bourgogne.

BESOINS IDENTIFIÉS

Volonté de diversification des entreprises soutenues par le conseil régional de Bourgogne sur l'export.
Dynamiser le commerce extérieur bourguignon.

CONTENU

Missions de pré-détection confiées à l'association « ECTI », en charge de diagnostiquer des entreprises d'une filière spécifique chaque année.
Création d'un diagnostic type en partenariat avec l'association « ECTI » et les filières professionnelles.
Prise en relais des contacts par les experts de la CCIR.

BÉNÉFICIAIRES

Entreprises non exportatrices de Bourgogne.

PARTENAIRES OPÉRATIONNELS

ECTI, CCIR, filières professionnelles, Business France (via la Délégée régionale).

INDICATEUR DE RÉSULTATS ÉVALUATION PAR LE CRB

Nombre de diagnostics conduits.

INDICATEUR DE RÉSULTATS ÉVALUATION PAR LE CRB

Nombre de diagnostics d'entreprises amenant une rencontre avec le réseau consulaire.

AXE N°1 : COMMUNICATION, FORMATION, INFORMATION

MESURE 2

FORMATION ET INFORMATION DE L'ENTREPRISE

OBJECTIF GÉNÉRAL	Faire connaître l'action régionale en matière d'export au plus grand nombre.
OBJECTIF SPÉCIFIQUE	Former et informer les entreprises bourguignonnes.
BESOINS IDENTIFIÉS	Accompagnement des entreprises dans leur découverte de l'export. Nécessité de comprendre le rôle de chaque acteur du réseau. Besoin d'une meilleure connaissance des procédures publiques.
CONTENU	Salon annuel de l'export en Bourgogne. Forums organisés par la CCIR (journées pays, formations sectorielles, etc.). Édition annuelle du « Guide export ».
BÉNÉFICIAIRES	Entreprises de Bourgogne.
PARTENAIRES OPÉRATIONNELS	Conseil régional de Bourgogne, CCIR, Business France, État.
INDICATEUR DE RÉSULTATS ÉVALUATION PAR LE CRB	Nombre de participants aux forums. Publication du « Guide export ».
INDICATEUR DE RÉSULTATS ÉVALUATION PAR LE CRB	Nombre de primo-exportateurs participant aux forums.

AXE N°1 : COMMUNICATION, FORMATION, INFORMATION

MESURE 3

VEILLE ÉCONOMIQUE

OBJECTIF GÉNÉRAL	Faire connaître l'action régionale en matière d'export au plus grand nombre.
OBJECTIF SPÉCIFIQUE	Anticiper les évolutions de marchés.
BESOINS IDENTIFIÉS	Collecter les informations sur les évolutions de produits, de marchés... Se tenir informé des risques liés à l'international.
CONTENU	Fiches techniques d'intelligence économique disponibles sur www.jentreprendsenbourgogne.com . Mise en place d'un plan de veille à destination des filières professionnelles.
BÉNÉFICIAIRES	Entreprises de Bourgogne, et filières professionnelles.
PARTENAIRES OPÉRATIONNELS	Conseil régional de Bourgogne, Business France, État, ARIST
INDICATEUR DE RÉSULTATS ÉVALUATION PAR LE CRB	Nombre de consultations des fiches d'intelligence économique.
INDICATEUR DE RÉSULTATS ÉVALUATION PAR LE CRB	Nombre de participants aux missions de veille du programme régional d'actions collectives.

AXE N°1 : COMMUNICATION, FORMATION, INFORMATION

MESURE 4

SENSIBILISATION D'ÉTUDIANTS AUX MÉTIERS DE L'INTERNATIONAL

OBJECTIF GÉNÉRAL	Faire connaître l'action régionale en matière d'export au plus grand nombre.
OBJECTIF SPÉCIFIQUE	Susciter des vocations à l'international.
BESOINS IDENTIFIÉS	Faire témoigner des chefs d'entreprise sur leur expérience export. Besoin de soutenir l'insertion professionnelle des jeunes formés à l'international en Bourgogne.
CONTENU	Conseils sur les changements à réaliser au sein des formations bourguignonnes. Sensibilisation d'élèves de l'enseignement supérieur par les ECTI et les conseillers du Commerce extérieur. Promotion du statut de V.I.E. (Volontaire International en Entreprise) auprès des établissements de formation bourguignons.
BÉNÉFICIAIRES	Étudiants et établissements bourguignons.
PARTENAIRES OPÉRATIONNELS	Business France, ECTI, et conseillers du Commerce extérieur.
INDICATEUR DE RÉSULTATS ÉVALUATION PAR LE CRB	Nombre d'élèves sensibilisés.
INDICATEUR DE RÉSULTATS ÉVALUATION PAR LE CRB	Nombre d'étudiants bourguignons ayant déposé leur candidature sur « Civiweb », la plateforme V.I.E. de Business France.

AXE N°2 : COORDINATION D'ACTION COLLECTIVES

AXE N°2 : COORDINATION D'ACTIONS COLLECTIVES

MESURE 5

PROGRAMMATION RÉGIONALE D'ACTIONS COLLECTIVES

OBJECTIF GÉNÉRAL	Consolider l'efficacité des actions collectives.
OBJECTIF SPÉCIFIQUE	Permettre à toutes les entreprises de participer à un salon ou à une mission à moindre coût, en leur faisant bénéficier d'une préparation en amont.
BESOINS IDENTIFIÉS	Nécessité d'une lisibilité de l'action régionale. Implication des opérateurs et des filières dans la préparation en amont des actions collectives.
CONTENU	Insertion d'un module « actions collectives » sur la plateforme en ligne : www.jentreprendsenbourgogne.com Calendrier partagé : <ul style="list-style-type: none"> • suivi mensuel des actions collectives, • tout au long de l'année : collecte des besoins d'entreprises, • juin : présentation des projets d'actions collectives pour l'année à venir en cohérence et complémentarité avec le Programme France Export national, • septembre : sélection parmi les propositions, • octobre : réunion annuelle pour la présentation du programme régional. Programmation d'une mission d'excellence bourguignonne multisectorielle.
BÉNÉFICIAIRES	Entreprises de Bourgogne.
PARTENAIRES OPÉRATIONNELS	Équipe de Bourgogne de l'export (composée du conseil régional, de l'État, de la CCIR, de Business France, de Coface, de Bpifrance, et des conseillers du Commerce extérieur). Filières professionnelles, syndicats patronaux, etc.
INDICATEUR DE RÉSULTATS ÉVALUATION PAR LE CRB	Nombre d'actions programmées. Nombre d'actions nouvelles.
INDICATEUR DE RÉSULTATS ÉVALUATION PAR LE CRB	Nombre d'actions réalisées. Nombre d'entreprises nouvelles.

AXE N°2 : COORDINATION D'ACTIONS COLLECTIVES

MESURE 6

RENFORCEMENT DU SUIVI DES ACTIONS COLLECTIVES

OBJECTIF GÉNÉRAL	Consolider l'efficacité des actions collectives.
OBJECTIF SPÉCIFIQUE	Optimiser le suivi des entreprises.
BESOINS IDENTIFIÉS	Besoin d'accompagnement dans la durée après les opérations. Implication des opérateurs et des filières dans le suivi des entreprises participantes. Nécessité de neutralité dans l'évaluation des politiques publiques.
CONTENU	Accompagnement des entreprises dans la durée en étudiant la complémentarité avec les procédures individuelles. Élaboration d'un questionnaire commun à tous les opérateurs pour la réalisation d'une évaluation au retour de l'opération. Évaluation à 18 mois par un cabinet d'études extérieur.
BÉNÉFICIAIRES	Entreprises de Bourgogne.
PARTENAIRES OPÉRATIONNELS	Équipe de Bourgogne de l'export. Filières professionnelles, syndicats patronaux, cabinet d'études...
INDICATEUR DE RÉSULTATS ÉVALUATION PAR LE CRB	Nombre de contacts qualifiés obtenus pendant l'opération. Évaluation qualitative auprès des participants.
INDICATEUR DE RÉSULTATS ÉVALUATION PAR LE CRB	Retour en chiffre d'affaires supplémentaire. Nombre d'entreprises aidées pour une procédure individuelle suite à leur participation.

AXE N°2 : COORDINATION D'ACTIONS COLLECTIVES

MESURE 7

RENFORCEMENT DE LA SYNERGIE AVEC LES ZONES DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

OBJECTIF GÉNÉRAL	Consolider l'efficacité des actions collectives.
OBJECTIF SPÉCIFIQUE	Capitaliser sur les liens tissés au titre de la politique de coopération décentralisée du conseil régional.
BESOINS IDENTIFIÉS	Renforcer la synergie avec les zones de coopération décentralisée. Disposer d'un appui sur zone pour les entreprises.
CONTENU	Programmation d'actions collectives sur zones de coopération décentralisée. Mise en place de deux bureaux de représentation de la région Bourgogne à l'étranger : <ul style="list-style-type: none"> recrutement d'un V.I.E. à Hong Kong, compétent sur la zone Asie, recrutement d'un V.I.E. à Santiago au Chili, compétent sur les zones Amérique centrale et Amérique latine.
BÉNÉFICIAIRES	Entreprises de Bourgogne, filières professionnelles, clusters, pôles de compétitivité, etc.
PARTENAIRES OPÉRATIONNELS	Conseil régional de Bourgogne.
INDICATEUR DE RÉSULTATS ÉVALUATION PAR LE CRB	Nombre d'actions programmées en zone de coopération décentralisée. Nombre d'entreprises suivies par les bureaux de représentation.
INDICATEUR DE RÉSULTATS ÉVALUATION PAR LE CRB	Nombre d'actions réalisées en zone de coopération décentralisée. Retour en chiffre d'affaires supplémentaire.

AXE N°2 : COORDINATION D'ACTIONS COLLECTIVES

MESURE 8

IMPLICATION DES PÔLES ET CLUSTERS POUR DÉVELOPPER INNOVATION ET COMPÉTITIVITÉ

OBJECTIF GÉNÉRAL	Consolider l'efficacité des actions collectives.
OBJECTIF SPÉCIFIQUE	Permettre aux entreprises innovantes de la Région de partir en mission sur de nouveaux marchés. Encourager les démarches collaboratives de recherche de partenariats.
BESOINS IDENTIFIÉS	Ouvrir de nouveaux marchés en lien avec les produits innovants. Capter les bons partenaires.
CONTENU	Montage d'actions collectives spécifiques aux entreprises innovantes. Recherche de partenariats.
BÉNÉFICIAIRES	Entreprises innovantes de Bourgogne, pôles de compétitivité, clusters, etc.
PARTENAIRES OPÉRATIONNELS	Équipe de Bourgogne de l'export, pôles de compétitivité, clusters.
INDICATEUR DE RÉSULTATS ÉVALUATION PAR LE CRB	Nombre d'actions collectives d'innovation réalisées. Nombre d'entreprises innovantes accompagnées.
INDICATEUR DE RÉSULTATS ÉVALUATION PAR LE CRB	Nombre de partenariats signés. Nombre de projets collaboratifs suscités.

AXE N°3 : APPUI INDIVIDUEL AUX ENTREPRISES

AXE N°3 : APPUI INDIVIDUEL AUX ENTREPRISES

MESURE 9

ACCOMPAGNEMENT EXPORT SUR LA DURÉE

OBJECTIF GÉNÉRAL

Accompagner techniquement et financièrement l'entreprise tout au long de son développement export.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Favoriser la définition d'une stratégie export au sein des PME-PMI.

BESOINS IDENTIFIÉS

Besoin de conseils vis-à-vis des marchés étrangers à cibler.
Nécessité de prise de recul par rapport à la stratégie de développement de l'entreprise.

CONTENU

Détections et pré-diagnostics (voir mesure 1).
Diagnostics d'entreprises primo-exportatrices par la CCI.
En amont : Recours à des prestataires extérieurs pour la définition d'un plan d'action export (étude de marché, test sur l'offre, création de filiale commerciale, etc.) avec une prise en charge jusque 70% (procédure : Conseil expert export ou Conseil stratégique).
En aval : Dispositif d'accompagnement « Export + », proposé par Business France en partenariat avec Bpifrance et Coface (procédure : Conseil expert export ou Conseil stratégique).

BÉNÉFICIAIRES

Entreprises de Bourgogne.

PARTENAIRES OPÉRATIONNELS

Conseil régional de Bourgogne, Business France et CCIR.

INDICATEUR DE RÉSULTATS ÉVALUATION PAR LE CRB

Nombre d'entreprises aidées au titre du « Conseil expert export ».

INDICATEUR DE RÉSULTATS ÉVALUATION PAR LE CRB

Taux de pérennité de la démarche export.
Retour de chiffre d'affaires spécifique à « Export + ».

AXE N°3 : APPUI INDIVIDUEL AUX ENTREPRISES

MESURE 10

AIDES AU RECRUTEMENT

OBJECTIF GÉNÉRAL	Accompagner techniquement et financièrement l'entreprise tout au long de son développement export.
OBJECTIF SPÉCIFIQUE	Intégrer la compétence export au sein des PME-PMI bourguignonnes. Favoriser l'emploi en Bourgogne.
BESOINS IDENTIFIÉS	Professionaliser l'approche de l'export. Capitaliser sur les jeunes formés à l'international dans les établissements bourguignons.
CONTENU	Intégrer du personnel dédié à l'export au sein des entreprises bourguignonnes : <ul style="list-style-type: none"> • aide au recrutement d'un cadre ou assistant export, • aide à la mise en place d'un V.I.E. prioritairement formé en Bourgogne. Promotion du statut de V.I.E. auprès des entreprises bourguignonnes.
BÉNÉFICIAIRES	Entreprises de Bourgogne.
PARTENAIRES OPÉRATIONNELS	Conseil régional de Bourgogne, CCI International et Business France.
INDICATEUR DE RÉSULTATS ÉVALUATION PAR LE CRB	Nombre d'emplois financés. Nombre de V.I.E. financés.
INDICATEUR DE RÉSULTATS ÉVALUATION PAR LE CRB	Nombre de V.I.E. embauchés suite à leur mission. Retour en chiffre d'affaires supplémentaire.

AXE N°3 : APPUI INDIVIDUEL AUX ENTREPRISES

MESURE 11

« INNOV'EXPORT » : UN APPUI AUX ENTREPRISES INNOVANTES

OBJECTIF GÉNÉRAL	Accompagner techniquement et financièrement l'entreprise tout au long de son développement export.
OBJECTIF SPÉCIFIQUE	Permettre un accompagnement spécialisé aux entreprises innovantes et primo-exportatrices de la région.
BESOINS IDENTIFIÉS	Lien fort entre innovation et international. Besoins spécifiques aux entreprises innovantes. Tenir compte du caractère jeune et TPE des entreprises innovantes.
CONTENU	Prise en charge jusqu'à 50% des frais de salons et missions de prospection (y compris les frais de déplacement et d'hébergement) et des frais d'homologation de produits des entreprises innovantes dans le cadre d'une première approche de marché étranger.
BÉNÉFICIAIRES	Entreprises innovantes de Bourgogne primo-exportatrices.
PARTENAIRES OPÉRATIONNELS	Équipe de Bourgogne de l'export, Bourgogne Innovation, PREMICE.
INDICATEUR DE RÉSULTATS ÉVALUATION PAR LE CRB	Nombre de dossiers « innov'export » financés. Nombre de primo-exportateurs aidés.
INDICATEUR DE RÉSULTATS ÉVALUATION PAR LE CRB	Stratégie export identifiée. Retour en chiffre d'affaires des entreprises innovantes.

**CE PLAN RÉGIONAL EXPORT A ÉTÉ
ÉLABORÉ EN PARTENARIAT AVEC :**

- DIRECCTE Bourgogne
- Business France
- Bpifrance
- CCI Bourgogne
- COFACE
- Les conseillers du Commerce extérieur



PAREX 2015-2017
LES CLÉS DE LA RÉUSSITE
À L'INTERNATIONAL

